Tiques géantes : présentes dans au moins 11 départements, dont 4 en Occitanie, elles peuvent transmettre une fièvre hémorragique mortelle

[**Santé**](https://www.ladepeche.fr/sante/), [**Animaux**](https://www.ladepeche.fr/actu/environnement/animaux/), [**Environnement**](https://www.ladepeche.fr/actu/environnement/)

Publié le 18/06/2024 à 07:55 , mis à jour à 14:00

[**Martin Planques**](https://www.ladepeche.fr/auteur/martin-planques)

l'essentiel**Depuis 2015, l’Hyalomma marginatum, également appelée "tique géante", a été repéré en Occitanie et dans 11 départements français. Certaines sont porteuses d’une bactérie pouvant transmettre le virus de la fièvre hémorragique de Crimée-Congo (FHCC), ce qui inquiète les autorités.**

Ces petites bêtes s’accrochent, piquent, et si on ne traite pas rapidement, peuvent transmettre des maladies potentiellement mortelles. La [**tique "Hyalomma marginatum"**](https://www.ladepeche.fr/2024/04/29/la-tique-geante-envahie-loccitanie-faut-il-sinquieter-de-la-presence-de-cet-insecte-dans-la-region-11921464.php), aux pattes rayées et à la taille particulièrement grande – – près d’un centimètre--, qui peut faire passer le virus d’un individu ou d’un animal à l’autre, via le sang qu’elle a absorbé. Ces tiques géantes, comme les tiques normales, peuvent être porteuses de la bactérie responsable de la maladie de Lyme mais aussi d’un virus inquiétant.

11 départements du sud concernés

La tique géante, originaire d’Afrique et d’Asie, a été introduite en France en 2015, principalement par les oiseaux migrateurs. Si elles inquiètent les autorités, c’est parce qu’elles sont susceptibles de transmettre le virus de la fièvre hémorragique de Crimée-Congo (FHCC), comme le signale [**Santé publique France**](https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2023/fievre-hemorragique-de-crimee-congo-premiere-detection-du-virus-sur-des-tiques-collectees-dans-des-elevages-bovins-dans-le-sud-de-la-france). Elle peut provoquer des frissons, de la fièvre, des troubles digestifs et, dans les formes les plus graves, des saignements ou des défaillances d’organes. Aucun cas humain n’a été diagnostiqué en France mais ces tiques infectées sont bien présentes sur le territoire.

**A lire aussi :** [**Fièvre hémorragique de Crimée-Congo : quelle est cette maladie transmise par les tiques détectée pour la première fois dans le Sud-Ouest ?**](https://www.ladepeche.fr/2023/10/27/fievre-hemorragique-de-crimee-congo-quelle-est-cette-maladie-transmise-par-les-tiques-11545976.php)

Au début de l’été, [**Santé publique Franc**](https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2024/fievre-hemorragique-de-crimee-congo-adopter-les-bons-gestes-pour-se-proteger-des-piqures-de-tiques)e alertait sur leur présence dans 11 départements : la Corse-du-Sud, la Haute-Corse, les Bouches-du-Rhône, le Var, les Alpes-Maritimes, l’Ardèche, la Drôme, l’Hérault, le Gard, l’Aude et les Pyrénées-Orientales.

Ce qu’il faut faire

Ces zones touristiques sont donc à risque et en cas de sorties en nature, il est important de se couvrir au mieux les jambes et les bras avec des vêtements de couleur claire pour mieux repérer les tiques.

**A lire aussi :** [**Tiques : 4 conseils pour éviter les morsures !**](https://www.ladepeche.fr/2023/06/08/tiques-4-conseils-pour-eviter-les-morsures-11244614.php)

En cas de piqûres, pour enlever les bêtes, il faut utiliser un tire-tique ou une pince en veillant à les retirer entièrement. Si des symptômes persistent dans les 14 jours suivant la piqûre, il faut se rendre chez le médecin tout en indiquant avoir été en contact avec une tique afin d’être traité efficacement.